

Activité patoisante : à la Choupaïe de Rodzemont

Autor(en): **O.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité patoisante

A la Choupaïe dè Rodzemont

Ce fut un privilège pour le secrétaire romand d'assister à cette fête annuelle des gais patoisants du Pays-d'Enhaut. Leur actif président Alfred Despland m'y invita avec quelque insistance et me trouva même une voiture pour me conduire samedi après-midi : celle de cet ami Paul Morier de Morges, qui s'y rend chaque année et me prit au passage. Ce fut parfait. Merci cordial à tous deux.

A Rougemont, nous nous trouvons de suite en pleine ambiance amicale avec les braves « mainteneuses » que sont Hélène Karlen-Cottier et Cécile Rayroux. Et l'on salue ces membres connus autrefois : le papa Emile Morier avec sa belle barbe, d'autres Morier ou Saugy, ou Duperrex, ou Gétaz, le papa Friedli, l'aimable couple Bornet et des veuves demeurées jeunes de cœur avec qui on a bien vite fait connaissance.

On prend place autour d'une table bien décorée et c'est le repas. Le président entonne le chant de bénédiction *Toi qui disposes* et souhaite bonne soirée.

Le menu substantiel et bien préparé par les soins entendus de Mme Vve Yersin de l'Hôtel-de-Ville est fort apprécié. Entre-temps, deux musiciens égaient le

repas. Puis le président salue l'assistance et en particulier le secrétaire romand. A son tour, celui-ci dit sa joie d'être de la partie et l'exprime par un poème en patois du Jorat. Il rappelle la caractéristique figure du *Frédon* d'autrefois.

Et la fête continue par des chants, des productions diverses entrecoupées de danses, cependant que des « bombes » ont éclaté et que leur contenu amuse la compagnie. Relevons encore le charmant compte rendu en vers de la dernière course de la société, lu par son auteur Alfred Despland. A lui vont nos compliments sincères. Il a su maintenir vivante l'Amicale et le goût du patois au Pays-d'Enhaut.

O. P.

Boîte aux lettres des abonnés...

Il y a bois et « bois » !

Un abonné du *Conteur* depuis 1870 et qui est actuellement âgé de 85 ans, M. Jules Corboz d'Oron, nous adresse ce bon mot :

Héli Grognuz coupe son bois.

Son voisin, François Testuz s'approche et lui dit :

— *Dis vai Hèli, lé bin grognu ton boû.*

— *Mâ bin su que rèpond Hèli, mâ sarai rin se l'iré pas tan têtû !*

Aux oublieux

Plusieurs sociétaires n'ont pas encore payé leur cotisation de 1959. Elle n'est que de 2 fr. et, nous vous prions d'en verser le montant pendant que l'on y pense, au compte de chèques postaux II 850. Merci d'avance.

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes !

Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous !

Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions !